

## **BOURSE D'ÉTUDES A LA FORMATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE**

### **LISTE DES PIÈCES A PRODUIRE**

- une note faisant ressortir les raisons de la candidature, les objectifs attendus de la formation envisagée, le projet professionnel ultérieur, un engagement à exercer, au besoin, à la Martinique,
- la durée des études,
- un curriculum vitae,
- les attestations de stages réalisés,
- copie des diplômes,
- votre situation familiale,
- le budget des dépenses envisagées pour cette formation,
- le plan de financement de cette formation précisant le montant de la bourse régionale et des aides sollicitées auprès des autres partenaires,
- un devis détaillé de la formation envisagée visé par l'organisme pressenti,
- une documentation sur l'établissement,
- le programme de la formation envisagée,
- un relevé d'identité bancaire à votre nom,
- le dernier avis d'imposition des parents,
- copie d'une pièce d'identité,

***La demande de bourse d'études à la formation culturelle et artistique doit être adressée à M. le Président du Conseil exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique.***